



Date de création : Avril 2020

Date de modification : 15/12/2023

Programme A 2.1

Communiquer en Langue des Signes Française

Niveau Introductif

“Apprenez la langue des signes et immergez-vous dans la culture sourde ! Ouvrez la porte d’un monde encore méconnu.”

Maîtriser les structures de base de la Langue des Signes Française. Acquérir des connaissances pour échanger simplement et directement en Langue des signes. Être en mesure de participer à une conversation simple avec un ou deux interlocuteurs signant à un rythme proche de la normale. Savoir composer des biographies imaginaires ou des récits de la vie quotidienne.

- **Chiffres clés 2022** : Statistiques issues de notre base interne
- Nombre de participants sur l’année : 260
- Nombre de certificats délivrés : 7
- Taux d'attestations obtenues 99.68%
- Taux Satisfaction globale 81%

- **Public concerné par la formation** : Tout public - Adultes souhaitant apprendre la LSF pour le plaisir ou pour acquérir une nouvelle langue. Cette formation est conseillée pour les personnes en contact avec un public sourd ou malentendant. Cette formation peut être faite en parallèle d’une activité professionnelle.

- **Prérequis et conditions d'accès à la formation A2.1** : Sur présentation de l'attestation de formation du niveau inférieur. Possibilité d'évaluation en LSF si antérieur à une année.

- **Compétences visées / objectifs opérationnels :**

- Identifier des intentions d'un discours en LSF
- Hiérarchiser des informations qu'il contient
- Mémoriser des éléments importants

- **Objectifs pédagogiques :**

Durant leur formation, l'apprenant étudiera la façon d'exprimer une durée et une préférence, introduira la temporalité dans un discours, indiquera des distances ou des dimensions, utilisera l'expression faciale pour s'exprimer et comprendra l'utilisation des transferts personnels et des proformes de personnes.

A l'issue de la formation, l'apprenant sera capable de/d' :

- Comprendre et s'exprimer en LSF dans la plupart des situations de communication à 2 ou en groupe
- Appréhender les différents types de récits et pouvoir échanger des idées concrètes.
- Poursuivre des objectifs grammaticaux et lexicaux

- **Durée et Conditions d'intervention :**

Dates : voir calendrier joint

Groupe en présentiel : de 5 à 12 participants maximum

Durée : 5 jours/ 10 jours/ 15 jours selon les plannings en intensif/semi-intensif/1 fois par semaine

30 Heures de formation par module en présentiel ou 15h en distanciel.

Type de formation : inter/intra

- **Lieux** : Sur place dans nos locaux : 196 rue de la chapelle ZI Jarry 97122 Baie Mahault Guadeloupe

- **Accessibilité et prise en compte des situations de handicap** : Notre structure permet l'accueil et la prise en charge des personnes à mobilité réduite grâce à notre plateforme élévatrice PMR. Notre local est adapté à l'accueil des personnes en situation de handicap. Pour toutes nos formations, nous réalisons des études préalables à la formation pour adapter les locaux, les modalités pédagogiques et l'animation de la formation en fonction de la situation de handicap annoncée. De plus, en fonction des demandes, nous mettrons tout en œuvre pour nous tourner vers les partenaires spécialisés.
- **Délai d'accès** : Dès que votre dossier sera complet, votre formation commencera à la date prévue sur votre planning. Les inscriptions sont possibles jusqu'à 11 jours avant l'entrée en formation.
- **Tarif** : Prix public association exonérée de la TVA selon l'article 293 B du CGI.
- **Formation continue / Pôle emploi** : 600,00€/module de 30h en présentiel ou 15h en distanciel.
- **Particulier/individuel** : 390€/module de 30h en présentiel ou 580€/ module de 15h en distanciel.
- **Tarif Réduit** (étudiant ou demandeur d'emploi) : 300 €/module de 30h en présentiel.

30% du paiement doit être versé à l'inscription et le solde avant le début de la formation.

Condition d'accès à la formation : Fiche d'inscription signée avec photo, règlement intérieur signé, paiement.

- **Modalités de règlement** : Paiement par chèque, espèces ou par virement. *IBAN : FR76 1131 5000 0108 0254 6192 055 – Bic : CEPAFRPP131*
- **Équivalences et passerelles** : Sans équivalence de niveaux.
- **Suite de parcours et débouchés** : Interface de communication
- **Programme de formation : (Modulable en fonction du nombre de jours de formation)**

Le programme d'apprentissage de la Langue des Signes Française de SERAC Antilles Guyane a été établie selon les objectifs du « Cadre Européen Commun de Référence pour les Langues » (CECRL) et basée sur le programme officiel de l'éducation nationale à destination des apprenants entendants et débutants.

Programme A2.1	Matin 9h – 12h	Après-midi 13h – 16h	Supports utilisés
- Séance 1	- Les vacances 1 : Utiliser l'espace de signation pour évoquer une activité qui s'étale sur	- Les vacances 2 : Exprimer ses goûts, ses préférences et son avis.	Le mime, les images.

	plusieurs semaines, mois ou années.		
- Séance 2	- Les projets 1 : Exprimer les temporalités passé et futur.	- Les projets 2 : Indiquer un moment précis du passé ou du futur en référence au temps présent.	Le mime, les images.
- Séance 3	- La vie dans toutes ces facettes 1 : Indiquer les dimensions d'un objet.	- La vie dans toutes ces facettes 2 : Exprimer les dimensions d'un objet de forme complexe.	Le mime, les images.
- Séance 4	- Les différents moments de la vie 1 : Connaître les différentes informations que les expressions du visage peuvent transmettre.	- Les différents moments de la vie 2 : Utiliser l'expression du visage adaptée à la situation racontée.	Le mime, les images.
- Séance 5	- Les sports 1 : Comprendre et recourir à des structures de transferts personnels.	- Les sports 2 : Exprimer une action en utilisant les proformes adéquates.	Le mime, les images.

- **Moyen d'encadrement : (Nos formateurs/ consultants)**

Les formateurs potentiels pour cette formation sont les suivants :

- Sabrina LETORET

- **Nos référents**

Responsable Insertion Professionnelle

Ingrine PAOLI

Mail : accueil2@serac-asso.com

Chargée de l'insertion professionnelle

Axelle DEHORGNE

Référente Facturation

Tatiana DEPAZ

Mail : serac.97@serac-asso.com

Référente Handicap et Mobilité

Amélie BALTUS et Axelle DEHORGNE

insertionpro@serac-asso.com

Tél : 0690 31 03 01

Référente pédagogique LSF

Nici HARRIS

Mail : accueil@serac-asso.com

Mail : amelie.baltus@serac-asso.com et insertionpro@serac-asso.com

Référente Administrative

Samadhi EGOROFF, DRH

Mail : samadhi.egoroff@serac-asso.com

SERAC Antilles Guyane 0590 26 21 09

Notre équipe pédagogique est bilingue sourde et entendante, formée à la Langue des Signes Française ayant suivi la formation de formateur et a une expérience pointue dans l'enseignement gestuel, iconique et non oral de la LSF.

Les formateurs peuvent être contactés par mail formateurs@serac-asso.com

- **Méthodes mobilisées : (Moyens pédagogiques et techniques)**

Notre structure a des salles de formation dédiées à l'apprentissage de la LSF. Le programme se décompose en séquence sur la réflexion de thèmes définis. Nous privilégions la méthode participative avec l'utilisation des jeux LSF (IVT, Monica Companys...). Il y a aussi des travaux en sous-groupe, en commun ou en binôme par une pédagogie interactive, des simulations, des jeux de rôle et des mises en situation.

Nous mettons à votre disposition différents matériels tels que post-it, jeux de carte, ardoise blanche effaçable, affiche, vidéo projecteur, tv, travaux filmés...

- **Modalités de suivi et d'évaluation :**

A la fin de chaque module de 30h, vous serez évalués par votre formateur assisté d'un référent pour valider le passage au niveau supérieur.

Vous serez évalué à l'oral sur vos acquis à l'issue de la formation.

- **Nature de la validation :** Cette évaluation formative sera une mise en situation d'environ 30 minutes afin de tester vos capacités à signer, avec les bonnes configurations, le bon emplacement et le bon mouvement.

- **Contact :**

Accueil

Tél : 0590 26 21 09

Mail : accueil2@serac-asso.com

N°SIRET : 47953952000060 APE : 8899B

N° Déclaration d'activité d'un organisme de formation : 95 97 0128997 Auprès de la Région Guadeloupe.

Formation proposée par :



Viv(R)ez la différence !



www.seracantillesguyane.com



SERAC Antilles-Guyane



serac_antilles_guyane



SERAC Antilles Guyane

Certifié par AFNOR le 01/12/2021



 RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

La certification qualité a été délivrée au titre de la catégorie d'action suivante :
ACTIONS DE FORMATION